

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CORPORATION NUVOLT INC. ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ SOUS FORME DE DÉBENTURES CONVERTIBLES POUR UN MAXIMUM DE 1M\$.

Lévis, le 26 mai 2010. Le président et chef de la direction de **Corporation Nuvolt inc.** (« **Nuvolt** ») (TSX-V : NCO), monsieur Jacques Dion, annonce que **Nuvolt** entend compléter un placement privé sous forme de débentures, sans l'entremise d'un courtier, d'au plus 1M\$ (le « Placement »). Les débentures seront non garanties, porteront intérêt au taux de 12%, auront une échéance de dix-huit mois et seront convertibles en actions ordinaires de **Nuvolt** au prix de 0,20 \$/l'action. Certains membres du conseil d'administration de **Nuvolt** ont indiqué leur intention de participer au Placement jusqu'à concurrence de 350 000\$. Le produit du placement servira à lancer la fabrication du **SMARTSCAN** dont les premières livraisons sont prévues pour l'automne 2010. Le Placement est conditionnel à l'approbation des organismes de réglementation compétents.

Par ailleurs, **Nuvolt** informe qu'elle a mis fin, le 30 avril dernier, au placement privé d'un maximum de 500 000 \$ annoncé le 28 janvier dernier. La séance de clôture de ce placement a permis d'émettre 1 666 666 unités de la Société, pour un produit total de 250 000 \$. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

À propos de Nuvolt

Nuvolt a développé une expertise spécialisée dans la gestion des défaillances électriques, la qualité de l'onde, la détection et la neutralisation des courants de fuite et les systèmes de monitoring de réseaux électriques.

Nuvolt a consacré beaucoup d'énergie et d'investissement au développement du projet **SMARTSCAN** car celui-ci constitue un produit facile à utiliser, qui peut être distribué par des réseaux de distributeurs indépendants oeuvrant dans des secteurs spécialisés comme les secteurs agricoles, commerciaux et industriels.

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont basés sur les attentes actuelles de la direction. Nous prions le lecteur de noter que ces énoncés prospectifs sont assujettis à une multitude de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les circonstances futures ou des événements pourraient différer de façon importante de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas accorder trop d'importance aux énoncés prospectifs contenus au présent communiqué de presse compte tenu que (i) les résultats pourraient s'avérer différents des conclusions, prévisions ou projections contenus dans les énoncés prospectifs; et (ii) certains facteurs importants ou

hypothèses dont on a tenu compte dans l'élaboration d'une conclusion ou la préparation d'une projection ou d'une prévision pourraient s'avérer inexacts. Ces énoncés ne sont exacts qu'à la date à laquelle ils sont rédigés, et nous n'assumons aucune obligation à revoir ces énoncés à la suite de tout événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi. Il n'y a aucune garantie que le Placement sera complété tel que mentionné dans le présent communiqué, que ses termes et conditions ne seront pas modifiés ni que Nuvolt sera en mesure de continuer à financer ses opérations.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour information, contacter :

Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction
Téléphone : (418) 833-0773
Télécopieur : (418) 833-4055